

Remisez-vous les cylindres de façon appropriée ? Octobre 2006

**Le feu débute
ici suite à une
fuite de
propylène
causée par la
surchauffe
d'un cylindre**



**Le feu se répand
trois minutes
plus tard**



Le 24 juin 2005 était une journée d'été ensoleillée et très chaude à Saint-Louis avec des températures atteignant 97°F (36°C). Les opérations à une installation d'entreposage et de remplissage de cylindres de gaz avait été bon train durant la matinée et en début d'après-midi. Toutefois, vers 15h20, un technicien rapportant des cylindres de la cour extérieure d'entreposage observa une flamme longue de 10 pieds (3 m) s'échappant d'un cylindre et déclencha l'alarme d'incendie. Du propylène gazeux s'échappait de la soupape de sûreté montée sur le robinet du cylindre et s'enflamma. Les travailleurs et les clients évacuèrent les lieux. Le feu se répandit aux cylindres voisins qui s'enflammèrent et commencèrent à exploser en étant projetés dans d'autres secteurs du site et propageant ainsi le feu. En 4 minutes, le feu couvrit la plupart des cylindres de gaz de ce secteur des installations et de fréquentes explosions survinrent.



**Domages
au site**

**Domages à la
communauté**



Des douzaines de cylindres et de leurs débris furent projetés dans le voisinage et se retrouvèrent sur les trottoirs, les parterres, les cours arrières, les terrains de stationnement et sous des automobiles. Parmi les dommages, on nota un immeuble commercial abandonné rasé par les flammes, des automobiles endommagées par le feu, un trou de 3 pieds (1m) dans le mur d'un immeuble résidentiel, des fenêtres éclatées et d'autres bris à des immeubles résidentiels et commerciaux. Des débris de cylindres furent retrouvés aussi loin qu'à 800 pieds (250 m) de distance.

Le saviez-vous ?

- Des matières entreposées dans des contenants tels que des fûts, des cylindres et des seaux peuvent être chauffées à des températures dangereuses s'ils sont entreposés à l'extérieur et exposés directement au soleil.
- Le risque pouvant être le résultat d'une décomposition, d'une polymérisation, d'une autre réaction chimique ou peut-être simplement une surpression du contenant causée par la tension de vapeur du contenu, comme cela s'est produit dans l'incident décrit ci-haut.
- Dans ce cas-ci, les rayons du soleil et une journée anormalement très chaude causèrent probablement une augmentation de la température du cylindre et de son contenu à environ 150°F (65°C), suffisamment pour ouvrir le dispositif de relâche et causer l'émission de gaz.

Que pouvez-vous faire ?

- Suivez les directives pour l'entreposage sécuritaire des contenants de produits chimiques énumérées sur leurs fiches signalétiques.
- Pour les cylindres de gaz, suivez les directives des associations industrielles telles que le "Compressed Gas Association", les normes reconnues telles que celles émises par le "National Fire Protection Association" et les recommandations des fournisseurs de ces matières.
- Minimisez le nombre de cylindres dans les secteurs manufacturiers.
- Lisez le bulletin de sécurité émis par le "United States Chemical Safety and Hazard Investigation Board" pour avoir de plus amples informations à propos de cet incident et des recommandations pour en prévenir la répétition.

http://www.csb.gov/index.cfm?folder=news_releases&page=news&NEWS_ID=296

N'entreposez pas des matières volatiles ou sensibles à la chaleur à l'extérieur au soleil brûlant !